



**ECLAIREURS NEUTRES DE FRANCE**  
11 rue Henri Chevreau - 75020 PARIS

**FICHE D'INSCRIPTION(S) ET AUTORISATIONS**

**CNIL - DROIT À L'IMAGE - ACCORD D'ACTIVITÉS EN AUTONOMIE**

N° CNIL N° 703737 Conformément aux dispositions de la loi française N° 787, les données demandées, indispensables pour l'inscription à la participation aux activités, sont destinées à l'adhésion à l'Association. Les données collectées ne seront en aucun cas cédées à des tiers. Le droit d'accès, de rectification ou de suppression prévus à l'article 27 de la loi informatique et liberté, s'exerce auprès du secrétariat de l'association ([secretariat@eclaireurs.org](mailto:secretariat@eclaireurs.org)).

**A REMPLIR PAR LES PARENTS, TUTEURS OU L'ADHÉRENT MAJEUR**

**Je soussigné**

Monsieur ou  
Madame

Adresse

N° Sécurité Sociale et Centre

N° Tél. :  
N° Portable :

E.mail :

**\* demande mon inscription**

Nom

Prénom

Date de Naissance

Lieu de Naissance

-

**\* inscrit mon (mes) enfant(s)**

Nom(s)

Prénom(s)

Date de Naissance

Lieu de Naissance

-

-

-

-

-

**\* autorise** l'association des Eclaireurs Neutres de France à utiliser, dans le cadre publicitaire au bénéfice de l'Association (web, calendriers, revues ainsi que toute publication) les photos, vidéos où mon enfant (mes enfants) apparaît (apparaissent) dans les activités de l'Association, même si celui-ci a (ceux-ci ont) quitté l'Association.

**Oui**            **Non**    (barrer la mention inutile)

**J'atteste** avoir été informé(e) de l'organisation des activités en autonomie, dans le cadre du projet éducatif des ENF et du projet pédagogique de l'unité en conformité avec la réglementation en vigueur des Centres de Vacances et de Loisirs.

**J'accepte** que mon enfant (mes enfants) participe(nt) à ces activités.

**Je transmets** la Fiche Sanitaire de Liaison dûment remplie

**Signature obligatoire parent(s) ou tuteurs ou adhérent majeur**

**Date**

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

**Ce document doit être édité en double exemplaire :**

- un exemplaire doit être conservé par le Chef d'unité

- l'autre remis à l'adhérent majeur ou aux parents ou tuteurs de l'adhérent mineur